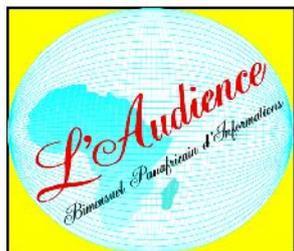


MALGRÉ LES CONTACTS INACTIFS DES VICTIMES

Le HCRRUN reprend le terrain pour finir avec les indemnisations au titre de 2005 P.4



L'AUDIENCE

Bimensuel Panafricain d'Informations, d'Analyses et de Publicités

N° 0041 du 22 /07/2019

250 F CFA

HAUT CONSEIL DES TOGOLAIS DE L'EXTÉRIEUR / LA RAISON DOIT TRIOMPHER DES POLÉMIQUES

Ce qu'il faut savoir

- Les fondements de la mise en place du HCTE
- Ce que le Gouvernement attend de la diaspora
- Tout sur les chiffres et origine des transferts de fonds selon la Banque mondiale P.2-3



AUTORITÉ DE RÉGULATION DES MARCHÉS PUBLICS



HALTE À LA CORRUPTION DANS LA PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS

Avec l'ARMP, on avance dans la transparence
www.amp-togo.com

N° vert : 80 00 88 88

LE MINISTRE EGBETONYO

L'autre force de travail : redonner à la culture et au tourisme leurs valeurs d'antan P.2



DOSSIER / SANTÉ

294 décès maternels et 1446 décès néonataux en 2017 au Togo pour plusieurs raisons



HAUT CONSEIL DES TOGOLAIS DE L'EXTÉRIEUR / LA RAISON DOIT TRIOMPHER DES POLÉMIQUES Ce qu'il faut savoir

- Les fondements de la mise en place du HCTE
- Ce que le Gouvernement attend de la diaspora
- Tout sur les chiffres et origine des transferts
- de fonds selon la Banque mondiale

La polémique relative au Haut conseil des Togolais de l'extérieur (HCTE) est grande au sein de la diaspora togolaise surtout celle se retrouvant dans certains pays occidentaux. En effet, depuis le lancement le 02 juillet dernier du projet de création du HCTE par le Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et des Togolais de l'Extérieur, des voix s'élèvent pour remettre en cause ce projet. Si chacun y va de son analyse, certaines affirmations sont assez « biaisées et erronées »; ce qui a conduit le journal « L'Audience » à aller aux informations.

« Le Haut Conseil des Togolais de l'Extérieur sera un organe consultatif de statut associatif, non partisan, non discriminatoire et à but non lucratif ». C'est bien l'un des éléments essentiels que l'on retient du HCTE lors de son lancement le 2 juillet 2019. Pour les initiateurs et premiers responsables de cet organe, ce dernier ne sera affilié à aucune obédience confessionnelle, philosophique ou politique, l'idée est tout simplement de rassembler tous les ressortissants togolais résidant à l'étranger sans distinction d'origine régionale, ethnique, reli-



Prof Robert Dussey, ministre des affaires étrangères, de l'intégration africaine et des Togolais de l'extérieur

gieuse, sociale, de sexe, de profession ou encore d'opinion afin de promouvoir partout la défense de leurs droits et intérêts. Voilà l'idée qui est claire pour l'intérêt de toutes et de tous. Cependant, pourquoi l'irruption des affirmations « biaisées et erronées » au sujet de cette mesure prise par le Gouvernement, mesure qui s'inscrit d'ailleurs dans la droite ligne du respect d'une des recommandations capitales des grandes assises de la diaspora en 2014 ? Pourquoi cette contestation sur

l'effectif des membres de la Commission électorale indépendante du HCTE (CEI-HCTE) alors que ces derniers ont été identifiés par appel à candidature en date du 08 juillet 2019 et ceux en tenant compte de la population que la diaspora aussi bien en Occident que sur le continent africain ? Si dans cette situation de « polémique inutile » créée par des ressortissants togolais vivant en Europe, nombre d'observateurs avertis parlent de mauvaise foi, le Gouvernement et la Banque

mondiale rassurent et éclaire l'opinion nationale et internationale avec des chiffres.

Les raisons de la mise en place du HCTE

« Dans le souci de rétablir la vérité, le Ministère tient à rappeler que: la mise en place du HCTE s'inscrit dans la vision du Gouvernement, celle d'œuvrer au renforcement » de sa politique à l'endroit de la diaspora togolaise; cette initiative vise l'amélioration de la communication et des relations entre le Gouvernement et la diaspora. Rassembler tous les ressortissants togolais résidant à l'étranger sans distinction aucune afin de promouvoir partout la défense de leurs droits et intérêts, favoriser et valoriser la contribution des Togolais de l'extérieur dans tous les aspects du développement économique, environnemental, social et culturel; « assurer la participation active de la diaspora aux affaires publiques du Togo et apporter les secours nécessaires aux Togolais de l'extérieur en situation difficile. Outre ces motivations, le Gouvernement ne fait que respecter la feuille de route issue des assises de la diaspora en 2014.

« La mise en place d' (un HCTE : ndr) est l'une des recommandations phares ayant sanctionné les grandes assises de la diaspora togolaises tenues en 2014 à Paris, Montréal et Lomé », précise en substance, en date du 17 juillet dernier, un communiqué du Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et des Togolais de l'Extérieur rétablissant la vérité suite au jeu trouble mené par certains Togolais de l'extérieur qui fait couler beaucoup d'encre et de salive. Par ailleurs, le Gouvernement attend beaucoup de cette diaspora qui se doit d'être davantage responsable.

Ce que le Gouvernement attend de la diaspora

Se montrer patriote et responsable. En effet, tous les Togolais de l'extérieur animés de l'amour pour leur patrie, sont vivement encouragés à se démarquer de « toutes actions d'intoxication et de désinformation sur la mise en place du HCTE ». Dans cet ordre d'idées, le Gouvernement par le truchement du Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et des Togolais de l'Extérieur, se dit ouvert à toutes contributions et suggestions et en appelle au patriotisme des uns et des autres vivants hors du territoire national, « pour participer activement au processus de l'élection des Délégués Pays du HCTE endenché depuis le 15 juillet 2019 »

La guerre de chiffres n'a pas raison d'être

Il faut noter que selon les sources

Suite à la page 3

LE MINISTRE EGBETONYO

L'autre force de travail : redonner à la culture et au tourisme leurs valeurs d'antan

Nommé il y a moins de un an au Gouvernement, le juriste, haut magistrat de son état fait parler de lui à travers les pistes qu'il met en place. Notre rédaction se propose de donner aux lecteurs, dans cette parution N°0041 (avant d'y revenir dans les prochaines livraisons) un goût sur certains de ses actes après sa nomination en fin décembre 2018, des actes qui ont fait l'objet d'écrits de plusieurs confrères. Encourager l'excellence dans la production cinématographique togolaise, tel est le but de la visite de terrain effectuée le 29 avril 2019 par le ministre Kossivi Egbetonyo à l'équipe de tournage de la série togolaise OASIS de la togolaise Angela Aqureburu.

OASIS est une série togolaise qui sera diffusé en exclusivité sur les chaînes canal plus à compter du mois d'octobre prochain.

Composée de 20 épisodes de 26 minutes, la série OASIS est l'histoire d'une jeune femme envoyée dans un complexe immobilier pour un espionnage industriel. Mais cette dame y retrouve une vieille connaissance qui était son petit ami. Ce qui compromet totalement sa mission.

Plusieurs acteurs de diverses nationalités comme des béninois, des sénégalais, des gha-

néens, des burkinabé, des ivoiriens et des togolais composent l'équipe qui doit réaliser de cette série.

Rappelons qu'Angela Aqureburu n'est pas à sa première oeuvre. Nous pouvons citer la série Zem diffusée par tv5.

Kossivi Egbetonyo donne le tempo du grand inventaire

Le ministre de la culture, Kossivi Egbetonyo, a lancé jeudi le projet d'inventaire, de sauvegarde et de valorisation des instruments de musique traditionnels togolais.

Le constat a montré que ces

instruments et le savoir-faire des artisans tend à disparaître

La chaîne de transmission est menacée par l'exode rural. Le lien avec les anciens est rompu.

« La suprématie de la musique moderne, y compris lors des cérémonies de réjouissances dans les villages, l'emprise de plus en plus forte des religions importées qui considèrent ces pratiques comme « sataniques », contribuent à la disparition progressive des danses et des instruments traditionnels », déplore le ministre.

Un plan de sauvegarde est donc devenu très urgent



Ministre Egbetonyo

Outre l'inventaire, cette stratégie prévoit aussi l'initiation des jeunes à la culture et aux techniques ancestrales.

Les instruments de musique traditionnels seront exposés dans les écoles, dans les musées et dans les mairies à l'occasion d'expositions destinées à sensibiliser le grand public.

Le dernier inventaire géné-

ral du patrimoine culturel immatériel réalisé par l'Unesco en 2017 avait révélé d'importants éléments et savoir-faire qui ne sont pas suffisamment documentés et nécessitent un travail plus poussé afin d'initier et mettre en place des actions de sauvegarde.

Suite à la page 4

HAUT CONSEIL DES TOGOLAIS DE L'EXTÉRIEUR / LA RAISON DOIT TRIOMPHER DES POLÉMIQUES

Ce qu'il faut savoir

Suite de la page 6

ces bien renseignées aussi bien du Gouvernement togolais que de la Banque Mondiale, les 2/3 de la diaspora togolaise vivent en

Afrique et aussi les fonds de la diaspora viennent principalement du continent Africain. La répartition des délégués devant être élus au sein du HCTE doit donc en toute objectivité respecter le

critère de démographie. Que sur les 77 membres de la diaspora qui seront élus HCTE 45 soient du continent africain d'où proviennent plus de fonds n'est pas chose à polémique et la raison doit pouvoir triompher.

Un rapport de la Banque mondiale

de 2015 est clair avec les chiffres sur ce sujet.

Selon la Banque Mondiale, en 2015, 427 millions US\$ sont rentrés au pays. Dans cette dynamique, à s'en tenir aux chiffres de l'institution financière internationale, les cinq (05) premiers pays

d'où les fonds arrivés au Togo sont en majorité des pays africains que sont notamment le Ghana, le Nigeria, la France, la Côte d'Ivoire et le Bénin.

Voici le tableau ci-dessous.

Origine des Transferts de Fonds vers le Togo

Banque Mondiale, Bilateral remittances matrices 2015

N	Pays	2015	
		Montants	%
1	Ghana	110	25,8%
2	Nigeria	94	22,0%
3	France	44	10,3%
4	Côte d'Ivoire	42	9,8%
5	Bénin	31	7,3%
6	Gabon	28	6,6%
7	Allemagne	25	5,9%
8	Burkina Faso	10	2,3%
9	Italie	8	1,9%
10	Belgique	7	1,6%
10	Suisse	4	0,9%
12	Niger	6	1,4%
13	Canada	3	0,7%
13	Hollande	3	0,7%
13	Usa	3	0,7%
14	République du Congo	2	0,5%
15	Irlande	1	0,2%
15	Guinée	1	0,2%
15	Sénégal	1	0,2%
15	Mali	1	0,2%
15	Australie	1	0,2%
15	Espagne	1	0,2%
15	Suède	1	0,2%
	Total	427	100%

LE MINISTRE EGBETONYO L'autre force de travail : redonner à la culture et au tourisme leurs valeurs d'antan

Suite de la page 2

Le ministre Kossivi Egbétonyo engagé à redonner aux hôtels détenus par l'État, leur lustre d'antan

Les directeurs, comptables et caissiers des établissements hôteliers de l'État sont depuis mardi 2 avril 2019, en atelier de remise à niveau des connaissances dans la ville de Kpalimé (120 km au nord-ouest de Lomé) pour une meilleure gestion de leurs structures. Une rencontre initiée par le ministre de la Culture, du tourisme et des loisirs, Kossivi Egbétonyo qui a, à cœur la relance de l'hôtellerie au Togo.

La rencontre qui regroupe une vingtaine de participants a été officiellement lancée par

le ministre lui-même en présence des autorités administratives et locales la préfecture de Kloto. Cette rencontre, a laissé entendre le ministre Egbétonyo est organisée en vue d'outiller les participants sur les meilleures pratiques en matière de gestion des hôtels ceci dans le but d'accroître leur participation à l'économie nationale. « L'initiative s'inscrit aussi dans le cadre de la politique nationale de relance du secteur touristique relevée à l'axe 1 et 3 du Programme National de Développement (PND) du Togo. Elle a pour but de donner les connaissances et secrets de gestion aux Directeurs, Comptables et Caissiers des hôtels appartenant à l'État afin que ceux-ci puissent don-



ner des résultats meilleurs des activités qui ont lieu au sein de leurs entreprises afin que leurs impacts puissent se ressentir à un degré plus élevé au niveau de l'économie nationale », a

confié à AfreePress, le Secrétaire général du ministère de la Culture, du Tourisme et des Loisirs, Atara Tfanaba. Le ministre de la Culture, du Tourisme et des Loisirs, a pour sa part mis

munautés qui y résident.

« Nous nous devons d'encourager ce personnel qui œuvre inlassablement à la préservation et l'entretien de ces vestiges dont sont fiers les To-

MALGRÉ LES CONTACTS INACTIFS DES VICTIMES Le HCRRUN reprend le terrain pour finir avec les indemnisations au titre de 2005

« Epuiser la liste de toutes les victimes des événements de 2005 aussi bien pour leur prise en charge médicale et psychologique que pour leurs indemnisations ». C'est le nouveau défi du HCRRUN dans la mise en œuvre du volet indemnisation de son Programme de Réparation.



Pour le relever, l'Institution ouvre du 22 juillet au 10 août 2019, une nouvelle session d'indemnisation consacrée spécialement à ces victimes de 2005 dont les contacts téléphoniques dans la base de données de la CVJR sont inactifs et donc injoignables.

Les listes de ces victimes sont affichées dans les préfectures concernées, disponibles sur le site web du HCRRUN, dans le quotidien national Togo-Presse et diffusées sur

les radios locales.

Voici le programme de passage des équipes du HCRRUN dans les régions :

- Du 22 juillet au 10 août 2019 aux Affaires Sociales d'Atakpamé pour les victimes des préfectures d'Ogou, Wawa, Anié, Haho, Amou, Akebou, Est-Mono, et Moyen Mono.

- Du 22 au 27 juillet 2019 aux Affaires Sociales de Kara pour les victimes des préfectures d'Oti, de Kozah, de

Dankpen, de la Keran, de la Binah, de Doufelgou, de Bassar et d'Assoli.

- Du 29 juillet au 03 août 2019 à l'hôtel Centrale de Sokodé pour les victimes des préfectures de Tchadoudjo et de Tchamba.

- Du 05 au 10 Aout 2019 dans les locaux de la préfecture de Sotouboua pour les victimes des préfectures de Sotouboua et de Blitta.

Hcrrun-tg.org/L'audience

l'accent sur l'importance d'asseoir les bases d'un développement du tourisme au Togo. « L'Etat a consenti d'énormes efforts dans les années 70 et 80 afin de doter Lomé la capitale, mais aussi les villes de l'intérieur, d'établissements hôteliers de grande et moyenne capacités d'accueil et d'hébergement », a indiqué M. Egbétonyo qui voit dans les hôtels « des références par leur site d'implantation bien choisi, leur espace vital et leur cadre souvent propice à des rencontres d'envergure ». Durant trois jours, les participants auront à débattre de cinq thèmes à savoir : « Rappel sur les ratios de performance et les indicateurs de gestion », « La mise en œuvre de la procédure d'exécution des dépenses et des recettes », « La gestion informatisée de la comptabilité », « l'élaboration du budget prévisionnel et le rôle des acteurs intervenant dans la gestion et la reddition des comptes des établissements hôteliers publics à la Cour des Comptes ». Cet atelier, le premier du genre ouvre d'après les organisateurs, « la voie à une série d'activités de formation qui va s'élargir au secteur privé ». Théophile K.

VISITE DU MINISTRE KOSSIVI EGBETONYO SUR LE SITE KOUTAMMAKOU

Une délégation du ministère de la Culture, du Tourisme et des Loisirs conduite par le responsable dudit département, Kossivi Egbétonyo a effectué une visite, le vendredi 05 juillet, sur le site du patrimoine culturel Koutammakou, dans le canton de Nadoba, à environ 28 km à l'est de Kanté.

Cette visite a été sanctionnée par une séance de travail entre la délégation ministérielle et le personnel du Service de Conservation, les comités préfectoral et local de gestion du site et les personnes ressources. C'était une occasion pour le ministre Egbétonyo de constater les réalités que vivent les gestionnaires du site et les com-

golois », a confié M. Egbétonyo. Il a demandé au personnel de beaucoup communiquer pour faire connaître Koutammakou, ce site qui fait l'objet d'une attention particulière de la part des plus hautes autorités du pays. Le ministre a exhorté les agents du service de Conservation et membres des comités préfectoral et local de gestion du site à s'investir davantage afin de parer aux menaces naturelles et autres dont est victime Koutammakou.

Le Conservateur du site, Natta Labounamah a sollicité la dotation du service en personnel qualifié tel que prévu par l'arrêté du 17 mars 2018 portant création du service de Conservation. Il a également souhaité l'aménagement de la voie principale d'accès ausite et les voies secondaires.

La séance de travail était précédée d'une visite guidée à la « Tata UNESCO » et à la « Maison baobab » à Bassamba dans le canton de Warengo. La délégation ministérielle a également visité la boutique de vente d'objets de souvenirs et le musée communautaire de la banque culturelle Otammari.

Pour précision, Monsieur Kossivi EGBETONYO est né le 31 décembre 1971 à Djon (Préfecture de l'Akébou). Il a un niveau d'étude Cycle ENA III, Magistère et un profil de Juriste, Magistrat et administrateur. Il a occupé plusieurs fonctions dans son cursus professionnel. Il été entre autres Juge d'Instruction au TPI de Sotouboua de 2001 à 2006, Juge d'Instruction au TPI de Sansanné-Mango de 2006 à Juin 2009. De Juin 2009 à octobre 2010 il fut Directeur de cabinet du Ministre de l'Urbanisme et

de l'Habitat. Conseiller technique et Directeur de cabinet du Garde des sceaux respectivement sur les périodes de 1^{er} janvier 2012 au 20 septembre 2012 et 21 septembre 2012 au 24 janvier 2019, il entre dans le gouvernement avec le portefeuille de la culture, du Tourisme et des Loisirs.

 L'AUDIENCE	Récepissé N° 0555 / 19 / 04 / 17 / HAAC 05 B.P 484 Lomé Tél : (+228) 90 21 30 91 / 98 86 65 70 / 90 45 78 57 Email : laudience07@gmail.com Siège: Derrière EPP-Kélagougan
	Directeur de Publication : Raymond A. SAMA (alias Ali LEGRAND) Rédacteur en chef : Aristide Samko Rédaction : Roger Y. GADOSSE, Jacob ATALI, Ali LEGRAND



0%

de taux de remboursement
sur 12 mois*

Prêt scolaire

Donnez des ailes à l'éducation de vos enfants

Du 15 Juillet au 15 Octobre 2019



La Banque Autrement
www.corisbank.tz



DOSSIER / SANTÉ

294 décès maternels et 1446 décès néonataux en 2017 au Togo pour plusieurs raisons

Elles sont régulièrement au chevet des femmes enceintes avant, pendant et après l'accouchement. Elles, ce sont les sages-femmes. Ces dernières, dans leurs tâches, ont l'obligation de sauver au moins deux vies : celle de la femme enceinte et du ou des bébé (s). Une mission qui non seulement a besoin de matériel adéquat mais aussi d'effectif requis.



Une sage femme écoutant attentivement la respiration d'un patient

Selon une étude bilan de mise en œuvre des ODD 3 et 5 au Togo, il ressort qu'en 2017, le pays a enregistré 294 décès maternels et 1446 décès néonataux contre respectivement 245 et 1 569 en 2016. L'analyse des rapports d'audit a montré que " plus de 80% des décès maternels sont dues aux causes obstétricales directes (Hémorragie, Anémie décompensée, Pré éclampsie IVG, Infections). Les décès maternels surviennent chez les femmes entre 20 et 34 ans, en per et post-partum immédiat (38%) ". Selon le rapport de 2018, le Togo a connu 325 décès maternels pour 1299 décès néonataux pour le compte de l'année 2018. Pour ce qui concerne des accouchements, le taux d'accouchement assisté par un personnel qualifié a connu une baisse passant de 52,0% en 2016 à 40% en 2017 pour une cible de 66%. Selon les données de l'EDST III, ce taux est de 61,50% en 2014. Cette proportion est de 84,77% en 2018. Ces différents chiffres démontrent que les signaux sont loin d'être au vert. La situation est en partie liée au nombre insuffisant de sages-femmes dans les maternités, selon la présidente de l'Association des Sages-femmes du Togo (ASAFETO), Mme ADANDOGOU Adjowa Héloïse. " Le personnel de la santé en charge du suivi de la grossesse, c'est la sage-femme. Quand une femme a besoin de services pendant l'accouchement pour qu'elle s'en sorte vivante avec un enfant vivant, ce sont les services de sages-fem-

mes qui sont encore sollicités. Hors, malheureusement dans les maternités des formations sanitaires publiques, la catégorie de personnel qui manquent c'est encore les sages-femmes ", relève-t-elle. D'après les études, souligne la Cheffe des sages-femmes, il ressort que dans les deux cas (mortalités maternelles et néonatales), c'est en per et post natal que cela advient. " Dans les SONU (Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence), pour prendre en charge les complications en per natal, ce sont les sages-femmes et les normes internationales préconisent au moins trois sages-femmes dans ces sites pour leur permettre de répondre à leur vocation de soins disponibles 24h/24 : 7j/7. On n'est loin, au Togo, d'atteindre trois sages-femmes par site SONU ; on est à deux ou à un par endroit ", renseigne Mme ADANDOGOU Adjowa Héloïse. Au même moment, affirme la présidente de l'ASAFETO, " les deux écoles qui existaient avant les quatre autres qui viennent d'être créées, mettent sur le marché de travail chaque année au moins 70 sages-femmes diplômées d'Etat ". Hors, regrette-t-elle, " le recrutement ne suit pas ". " Il y en a celles qui sont sorties depuis 5 ans qui ne sont pas recrutées et la production continue. Hors en même temps la pénurie est criarde sur le terrain. Il faut certes former, mais tout en sachant que quand on forme à une pratique et qu'on ne donne pas l'opportunité à la personne formée d'exercer, elle a

le temps de perdre la main. Hors, le matériel des sages-femmes c'est l'humain; elle n'a donc pas le droit à l'erreur. On la forme,



Présidente de l'ASAFETO, Mme ADANDOGOU Adjowa Héloïse

on la laisse trainer quatre à cinq ans avant de la recruter ", affirme-t-elle. Mme ADANDOGOU Adjowa Héloïse fait savoir que les quelques sages-femmes qui sont recrutées sont hyper char-

gées et le gap continu. " C'est l'exemple d'une sage-femme en périphérie qui doit recevoir par jour 50 femmes. Soit tu bâcles la consultation, soit tu le fais convenablement et tous les jours tu descends du service très tard. Les autorités sont conscientes du problème ... ", déplore-t-elle. Oui aux Consultations prénatales mais aussi à l'amélioration des Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence

Les vraies complications, indique la présidente de l'ASAFETO, c'est au cours de l'accouchement per et post partum. " Les résultats des études ont prouvé que même avec les consultations prénatales, si on ne renforce pas les SONU, on aura rien fait parce que quand pendant l'accouchement, il y a une petite complication, et que le professionnel de santé n'est pas capable de prendre en charge par manque de moyens, c'est une mort évitable qu'on peut enregistrer. Cela peut être lié aux manques de produits sanguins, des instruments pour pratiquer les accouchements instrumentalisés ", informe-t-elle. Avant de proposer qu'on fournisse les compétences aux prestataires et qu'on mette les

peux mourir gratuitement. En plus des consultations prénatales, il faut renforcer les SONU et pouvoir ces sites en personnelles qualifiées. Ce qu'on exige c'est au moins trois sages-femmes".

La nécessité d'une action concertée des parties prenantes Le constat est que beaucoup de ressources sont injectées dans cette lutte contre la mortalité maternelle et néonatale malheureusement, les taux ne continuent que de grimper. Cette situation, explique la présidente de l'ASAFETO, est aussi due au fait que les partenaires qui interviennent dans la santé de la reproduction et l'Etat, n'ont pas la coordination qu'il faut. " Il faut reconnaître qu'il y a beaucoup de choses qui se font, beaucoup de ressources vont vers cette lutte ; il faut trouver d'autres stratégies pour que les résultats soient à la hauteur de l'investissement consenti ", conseille-t-elle.

Cette dernière préconise qu'il y ait une coordination au niveau de la direction de la santé de la mère et de l'enfant. Par ailleurs, cette coordination doit être également observée au niveau des Organisations de la société civile intervenant dans la santé de la reproduction et la planification familiale. Aussi, faut-il mettre en place un Ordre national des sages-femmes au Togo ; ce qui permettra de lutter contre la proli-

fération anarchique, dans les périphéries de Lomé et à l'intérieur du pays des centres d'accouchement sans autorisation.

Togotopnews/l'Audience

CAN 2019

Les champions d'Afrique et les vice-champions en accueil triomphal à Alger et à Dakar



Les joueurs algériens parcourant la capitale Alger après leur sacre

Alger et Dakar méconnaissent ces derniers jours après la finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN 2019) jouée en Egypte.

Le cas d'Alger, capitale de l'Algérie, championne d'Afrique

Athmane, 24 ans, est devenu presque aphone à force d'avoir passé des heures à hurler de joie sur un pont, à Belcourt, à quelque deux kilomètres de la place du 1er-Mai, dans l'espoir de voir de plus près ses héros. Mais son attente sous un soleil de plomb

n'a pas été vaine : il a pu enfin voir dans l'après-midi passer sous le pont le bus des Fennecs et le gardien Rais M'blohi qui brandissait le trophée avant d'entonner le célèbre « One, two, three, viva l'Algérie », repris ensuite en chœur par la foule autour du véhicule. C'était une foule ivre de bonheur. En effet, le car a été contraint de rouler au pas pour laisser le temps aux dizaines de milliers de fans de s'approcher de leurs héros, revenus d'Egypte avec un deuxième trophée africain, vingt-neuf ans

après le premier, conquis à domicile par leurs aînés. Ils ont battu le Sénégal 1 à 0. Le bus frappé des deux étoiles et de l'inscription « Nous sommes fiers de vous » était escorté par un nombre important de mâtards et de véhicules de la police, qui avaient du mal à se frayer un chemin tant la foule grossissait à mesure que le bus s'approchait de la place du 1er-Mai. Là, des dizaines de milliers de personnes étaient massées depuis des heures dans l'espoir d'approcher les joueurs. « Je rêve de survoler cette foule et

tomber dans le bus au milieu de Ryad Mahrez et de ses coéquipiers », confie Brahim, 28 ans, venu de Koléa, à quelque 30 kilomètres à l'ouest d'Alger, peu avant l'arrivée du bus. Certains supporters n'ont pas hésité à escalader des murs, des arbres et des ponts pour prendre des photos du cortège à l'instar de Djamel, qui a fait le déplacement depuis Blida (45 kilomètres au sud d'Alger) avec sa mère Samia, âgée de 74 ans.

Dakar réserve aux Lions un accueil triomphal

Meurtris par leur défaite face à l'Algérie (1-0) vendredi en finale de la CAN 2019, les joueurs du Sénégal ont retrouvé le sourire samedi lors d'un retour triomphal à Dakar, où ils ont été acclamés par une foule immense tout au long d'une traversée en bus de la capitale qui restera gravée dans les mémoires. Arrivés en provenance du Caire à l'aéroport Léopold-Sédar-Senghor à 16 heures (GMT et locale), Sadio Mané et ses coéquipiers ont embarqué à bord d'un autocar blanc, pour se rendre au Palais de la République, où ils ont été reçus par le président, Macky Sall. Un trajet au pas sous les acclamations. D'une quinzaine de kilomètres, la distance entre l'aéroport et le palais présidentiel a été couverte au pas. Il a ainsi fallu plus de quatre heures pour que les Lions de la Téranga atteignent leur destination. Descendus des quartiers de Yoff, de la Médina, de HLM ou de Colobanne, les Dakarais ont accompagné le cortège à pied, à moto ou juchés sur des voitures, empruntant l'autoroute urbaine menant jusqu'au cœur historique de la capitale ou s'agglutinant sur les ponts surplombant le passage des joueurs. Émergents par moments du toit de l'autocar, les « Lions » se prenaient en photo, semblant ébahis à la vue de ces milliers de supporters agitant des drapeaux, dansant et sautant au son des vuvuzelas et reprenant en chœur « Dieureudieuf Sénégal ! » (Merci Sénégal, en langue nationale wolof).

JUSTICE

Viol, Pédophilie, Homicide volontaire, retour sur des audiences en cours de la Cour d'Assises

L'unique session de la Cour d'assises de la Cour d'Appel de Lomé pour le compte de l'année judiciaire 2018-2019, a débuté lundi 15 juillet 2019. Plusieurs dossiers sont inscrits au programme de cette session. Togotopnews à travers ce résumé vous fait revivre trois audiences notamment de viol, de la pédophilie et d'homicide volontaire dans le cadre de cette session. Il s'agit d'un récapitulatif qui retient toute l'attention de la rédaction de votre journal l'Audience. Les assises, selon le Procureur général près de la Cour d'Appel de Lomé, Kodjo Garba Gnambi, ne sont pas des auditions permanentes. A cet effet, souligne-t-il, elles sont très importantes car « c'est le moment où la Cour examine les dossiers criminels ».

Pédophilie sur deux filles âgées de 11 et 13 ans
Les faits remontent au 02

septembre 2014. Deux mineures âgées de 11 et 13 ans se promenaient dans le village de Tado (160 km Nord-est Lomé) en vue de la vente : l'une des produits pharmaceutiques et l'autre des gâteaux pour le compte de leurs mères. Le jour des faits, les deux mineures se rendirent au domicile du nommé EDHAH Hubert qu'elles avaient croisé quelques jours auparavant et qui leur avait acheté des produits pharmaceutiques en vue de lui proposer à nouveau leurs produits. Profitant du fait qu'il était seul à la maison, EDHAH Hubert leur fit voir un film pornographique qu'il avait dans son portable ; ce qui n'a pas manqué d'attirer l'attention des deux mineures. Tour à tour, il les soumet à des rapports sexuels. Arrivées à la maison, les fillettes se turent de raconter les faits à leurs parents. Cependant, le lendemain matin, la démarche inhabituelle de l'une attira l'attention de sa

mère, qui n'a pas manqué de la soumettre à un interrogatoire. La fillette lui avoua les faits et sa mère fit appel à la gendarmerie. Reconnaisant les faits devant la Cour, l'accusé, EDHAH Hubert a été condamné à 5 ans de réclusion criminelle et doit payer une somme de 250 000 FCFA en titre de dommage et intérêt. L'accusé est né en 1985 à Tado dans le Moyen Mono. Il est Peintre dessinateur demeurant et célibataire sans enfant.

Viol d'une fille de 16 ans

La scène du viol est décrite comme dans un film hollywoodien. Le sieur AHÉDI DJAKPA a intercepté sur un sentier une jeune fille alors âgée de 16 ans. Il sert de foudard que la jeune fille avait noué à la taille pour l'étrangler et l'empêcher de crier. Une fois maîtrisée, il entretient des relations sexuelles avec la jeune fille puis l'abandonne sur les lieux. Faits prévus et punis par les articles 211

et 212 du nouveau code pénal. Ainsi, la Cour a condamné AHÉDI DJAKPA à 5 ans de réclusion criminelle et à 2 millions de FCFA d'amende. Une décision critiquée par la défense qui toutefois respecte la décision de la Cour d'assise.

Homicide volontaire sur un père de famille

Tête brouillée, les deux mains coupées, l'avant-bras gauche à moitié coupé ; c'est dans cet état que le corps d'une victime a été découvert le 27 janvier 2013. Dans la nuit du 26 janvier 2013, la victime, un homme a quitté son domicile pour se rendre à Tabligbo, afin d'acheter une pièce de rechange à sa motocyclette. Le lendemain soit le 27 janvier 2013, son corps sans vie a été retrouvé aux environs de 6h du matin au carrefour Monéou, localité située dans le canton de Tokpli à 8km de la sortie Sud-est de la ville de Tabligbo. Les premières constatations faites sur le corps ont permis de relever des traces de violences. Les investigations faites par la brigade de gendarmerie de la ville

de Tabligbo vont conduire à l'arrestation des nommés « Tchatcho », « koffi » et « Edoh ». Les accusés ont plaidé non coupable. L'avocat général a requis 20ans de prison à leur rencontre. Au délibéré final, les 3 personnes sont accusées par la Cour d'assises d'avoir volontairement donné la mort à la victime. Ainsi, ils sont condamnés à une peine de 15 ans de réclusion criminelle et à 20 millions à titre de dommage et intérêt.

Par ailleurs, sont inscrits à cette session, 64 dossiers dont 25 relatifs aux infractions contre les stupéfiants, 18 relatifs à l'atteinte à la vie des personnes, 07 relatifs à la pédophilie, 07 relatifs au viol, 03 relatifs aux infractions contre les biens, 02 relatifs à la traite des personnes, 01 pour proxénétisme et 01 pour détournement de deniers publics. Constat ! Les infractions sont en hausse par rapport à la session 2018. A cet effet, le procureur général exige plus de rigueur de la part des jurés.

togotopnews.com

ANNONCE

Incroyable ! Chez Togocel, les forfaits packagés vous offrent maintenant **jusqu'à 1 000 % de bonus**



1 000 Fcfa donnent.....

100 Mo
+ **9 000 Fcfa!**

8 000 Fcfa vers TGC | 1 000 Fcfa tous réseaux | 100 Mo Internet | 50 sMs | 2 jours

Découvrez les bonus et souscrivez au : *919#

Incroyable ! Chez Togocel, les forfaits packagés vous offrent maintenant **jusqu'à 1 000 % de bonus**



7 500 Fcfa donnent

65 000 Fcfa!

50 000 Fcfa vers TGC | 15 000 Fcfa tous réseaux | 50 sMs | 30 jours

Découvrez les bonus et souscrivez au : *919#



LE MEILLEUR RÉSEAU DATA
ET LES APPELS LES MOINS CHERS
AU TOGO !

